



RAPPORT CONCOURS « VIEILLE VILLE FLEURIE 2013 »

1. RAPPEL DES CRITERES DU CONCOURS

Les critères d'évaluation du concours « Vieille Ville fleurie 2013 » étaient les suivants :

- Vue d'ensemble depuis l'espace public pour les piétons, les automobilistes, les cyclistes, les visiteurs, les habitants
- La qualité des végétaux utilisés (aspect général)
- La quantité du fleurissement (nombre de végétaux utilisés en rapport avec la taille du jardin ou de la façade)
- La diversité des espèces (plantes vivaces, annuelles, arbustes, espèces originales, etc.)
- L'harmonie des couleurs
- L'harmonie des formes
- La recherche, l'originalité, l'innovation
- Les contenants, le mobilier extérieur
- L'entretien (propreté, netteté)
- L'aspect technique (taille des plantations, des fleurs, etc.)
- L'intégration des principes de développement durable : espèces indigènes, compost et économie d'eau (récupération de l'eau de pluie par exemple)

Le jury a par ailleurs tenu compte des conditions climatiques lors de son passage le 25 juin 2013.

2. RESULTATS

Un classement a été établi dans chacune des deux catégories d'inscription. Après délibération du jury, les résultats sont les suivants :

- **1^{ère} catégorie** : maisons, y compris bâtiments administratifs, avec abords fleuris (balcons, jardinets, cours et murs fleuris) visibles de la rue
 - 1^{er} prix (CHF 200) : **Marie-Claire Grimm et toute la rue des Granges**
 - 2^e prix (CHF 100) : **Christophe Marquis, rue de l'Hôpital 34**
 - 3^e prix (CHF 50) : -
- **2^e catégorie** : commerces, restaurants, bars (rez-de-chaussée avec espaces publics – terrasses)
 - 1er prix (CHF 200) : **Chantal Jaussi, Cartonidées, rue de Fer 4**
 - 2e prix (CHF 100) : **Marilyne Dominé, Coiffure Marilyne, rue de la Préfecture 8**
 - 3e prix (CHF 50) : **Romain Bürki, Mini-Marché, rue de l'Hôpital 22**

Pour ces deux catégories, les prix sont attribués par la Société d'Embellissement de Delémont.

Le jury a jugé pertinent d'attribuer un **prix spécial** (décerné par la Municipalité de Delémont) pour une personne ayant réalisé de belles décorations florales sans s'être inscrite au concours. Ce prix spécial a été attribué à **M^{me} Colette Tschopp, Boutique Phildar, rue de l'Hôpital 12.**

3. REMISE DES PRIX

La remise des prix se fera avec la Société d'embellissement lors d'une petite cérémonie en présence des lauréats. La date sera communiquée ultérieurement.

4. DOSSIER PHOTOS

Les photos ci-dessous présentent les réalisations des lauréats, par catégories

Catégorie 1 :



Illustration 1 : Marie-Claire Grimm et toute la rue des Granges (1^{er} prix)



Illustration 2 : Marie-Claire Grimm et toute la rue des Granges (1^{er} prix)



Illustration 3 : Marie-Claire Grimm et toute la rue des Granges (1^{er} prix)



Illustration 4 : Christophe Marquis, rue de l'Hôpital 34 (2e prix)



Illustration 5 : Christophe Marquis, rue de l'Hôpital 34 (2e prix)

Catégorie 2 :



Illustration 6 : Chantal Jaussi, Cartonidées, rue de Fer 4 (1er prix)



Illustration 7 : Chantal Jaussi, Cartonidées, rue de Fer 4 (1er prix)



Illustration 8 : Chantal Jaussi, Cartonidées, rue de Fer 4 (1er prix)



Illustration 9 : Marilyne Dominé, Coiffure Marilyne, rue de la Préfecture 8 (2e prix)



Illustration 10 : Marilyne Dominé, Coiffure Marilyne, rue de la Préfecture 8 (2e prix)



Illustration 11 : Romain Bürki, Mini-Marché, rue de l'Hôpital 22 (3e prix)

Prix spécial du jury :



Illustration 12 : Colette Tschopp, Boutique Phildar, rue de l'Hôpital 12 (prix spécial)



Illustration 13 : Colette Tschopp, Boutique Phildar, rue de l'Hôpital 12 (prix spécial)